

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**Origine :** Demande de renseignements no 2 en date du 11 août 2004

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Référence :** SCGM-1, Documents 6 et 7

**Préambule :**

*Étude de revenu requis dans le cadre d'un scénario de forage directionnel et étude de revenu requis dans le cadre d'un scénario d'une tranchée ouverte.*

**Questions :**

- 1.1** Veuillez présenter un scénario additionnel pour les deux études de rentabilité précédemment citées en posant l'hypothèse d'un arrêt complet de la consommation de la part du client à la fin du contrat de 20 ans.
- 1.2** Prévoyez-vous que le contrat avec TCE sera renouvelé après 2026. Si oui, pour quelle période ? Si non, quelles sont les alternatives envisagées afin de maintenir la rentabilité des investissements nécessités par le projet Gazoduc Bécancour ?
- 

**Réponses :**

- 1.1** Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les résultats de la rentabilité selon le scénario additionnel demandé.

<b>Projet Bécancour Scénario d'arrêt complet de la consommation à la fin du contrat de 20 ans</b>	<b>Scénario de base</b>	<b>Scénario avec tranchée ouverte</b>
Point mort tarifaire (années)	3,16	10,27
TRI	8,27%	6,55%
Contribution tarifaire		
5 ans	-1 607 286 \$	2 125 685 \$
10 ans	-5 884 669 \$	157 050 \$
20 ans	-14 166 263 \$	-5 833 335 \$
40 ans	-7 124 141 \$	2 131 983 \$

- 1.2** Il est difficile de prévoir 20 ans à l'avance les probabilités de renouvellement du contrat de TCE. Qu'il y ait renouvellement ou non, SCGM travaillera à l'addition d'un ou de plusieurs clients importants qui pourraient faire en sorte de minimiser les impacts. Cette région présente un potentiel de croissance comme il est d'ailleurs fait mention à la pièce SCGM-1, document 1. En effet, à la page 7, ligne 7 et suivantes de la preuve, nous faisons état de négociations qui se tiennent entre les autorités du Parc et des promoteurs sur la scène internationale.